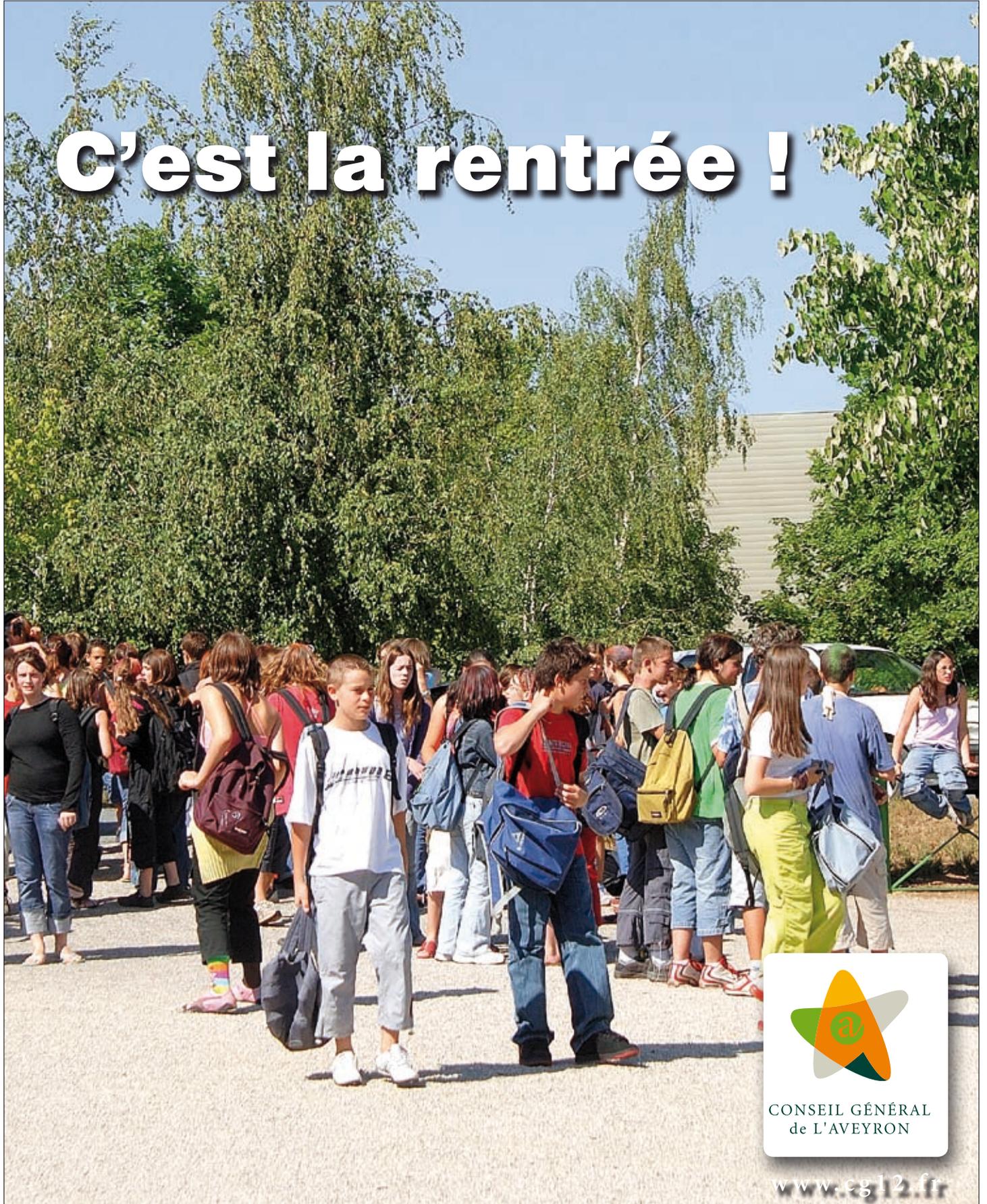


L'Aveyron

N° 129 - Septembre 2008

magazine du Conseil général

C'est la rentrée !



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr



Point de vue

L'Aveyron de septembre

Pour beaucoup, la rentrée est un nouveau départ.

Je souhaite à tous ceux qui franchissent une étape – et je pense particulièrement aux jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel – une pleine réussite.

Pour le Conseil général aussi, cette rentrée s'annonce importante.

Depuis le printemps, vos élus sont au travail.

J'ai souhaité qu'ils réfléchissent à l'orientation des programmes de la collectivité départementale. Il est nécessaire de les rendre plus performants, mieux adaptés aux évolutions, toujours plus proches de vos légitimes attentes.

La mise en place de la Conférence pour les initiatives et le développement nous donnera de précieuses indications sur ce point en nous permettant de partager les idées et les expériences.

Nous prendrons alors nos responsabilités.

Car il n'y a pas de temps à perdre.

Je l'ai dit : le Conseil général se situe dans l'action. C'est le budget 2009 qui traduira dans le concret notre volonté de changement.

Jean-Claude Luche
Président du Conseil général

SOMMAIRE

3 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref

4 PERSPECTIVES
Session du Conseil général

6 DOSSIER
La rentrée scolaire

10 TOURISME
Plus de qualité

12 PERSPECTIVES
Routes

14 REPORTAGE
Patrimoine

15 RENCONTRE
MPF

16 L'AVEYRON
en cantons

18 EXPRESSION
libre

19 CARNET
Au fil de l'Aveyron



Maisons paysannes de France

< TELEX >

< Aide à l'agriculture >

Le Conseil général s'est engagé à verser une aide de 189 951 euros à la Chambre d'agriculture au titre du soutien aux actions de développement menées cette année autour de 4 thèmes : animation locale en agriculture au service du développement local ; accompagnement de l'installation ; accompagnement des démarches de qualité ; renforcement des pratiques de productions respectueuses de l'environnement.

< Transports scolaires >

Tout en exprimant leur prudence vis à vis des mesures prises par l'Éducation Nationale en matière d'accompagnement éducatif mais aussi d'organisation et de coût des transports, les conseillers généraux ont décidé de ne pas augmenter la part des familles aveyronnaises pour l'année scolaire 2008/2009.

< Maison d'enfance Émilie de Rodat à Rodez >

Le réaménagement de cet établissement à caractère social sera aidé à hauteur de 100 000 euros.

< Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein >

À l'occasion du lancement de sa 4^e campagne de dépistage, le Comité féminin, qui vient d'ouvrir un site Internet, recevra une subvention de 41 150 euros.

< Habitat >

Les communes de La Rouquette, Bor-et-Bar et Gissac seront aidées à hauteur de 21 064 euros pour la réhabilitation de logements. Un avis favorable a été donné pour la signature d'une convention avec la commune de Calmont dans le cadre d'une opération "façades".

< Routes >

20 000 euros ont été attribués à la commune de Marcillac pour la reconstruction d'un mur de soutènement de la chaussée dans la traversée du bourg. 201 712 euros ont été accordés à la communauté de communes de Bozouls Comtal pour l'aménagement de la RD 581 dans la traversée de Lioujas.

< Services routiers à Villefranche-de-Rouergue >

En vue de la construction d'un nouveau centre technique d'exploitation, la commission permanente a décidé l'achat d'un terrain de 6 000 m² à Farrou.

< Développement économique >

- 22 870 euros ont été accordés à la commune de Murols pour l'aménagement d'un local destiné à accueillir un commerçant ou un artisan ; 22 870 euros à la commune de Vezins pour celui d'un nouveau magasin pour l'épicerie boulangerie pâtisserie ; et 30 470 euros à la communauté de communes Bozouls Comtal pour la réhabilitation paysagère du parc d'activités de Lioujas.

- Accueil touristique
Le Conseil général a décidé d'attribuer 156 567 euros pour l'aménagement des meublés, la rénovation de l'hôtellerie et les auberges de campagne. 13 231 euros seront également versés au comité départemental de randonnée pédestre pour l'édition d'un nouveau topo guide "L'Aveyron à pied" tiré à 6 000 exemplaires.

- Comités sportifs
46 970 euros ont été accordés aux comités sportifs départementaux. Une bourse spécifique sera également attribuée à ces mêmes comités sur le critère du nombre de jeunes dans leurs effectifs. Par ailleurs, une aide de 79 500 euros a été votée pour l'aide aux manifestations suivantes participant à la promotion du département : Rallye du Rouergue, Jumping de Combelles, Trail des Templiers, Challenge de rugby Vaquerin.

< Service départemental d'incendie et de secours >

Une aide exceptionnelle de 98 000 euros est attribuée au SDIS pour la construction du centre principal de secours Decazeville-Aubin.

< Culture >

Un total d'aides d'un montant de 84 223 euros a été accordé à l'organisation de diverses manifestations (musique et danse, théâtre, animations, expositions...).

Le Mémorial départemental de la résistance réaménagé et restauré

Sur les hauteurs de Sainte-Radegonde, la butte au pied de laquelle 30 détenus ont été fusillés le 17 août 1944 et le Mémorial érigé en hommage à l'ensemble des victimes du nazisme ne font désormais plus qu'un. Longtemps séparés par la route départementale 162, les deux sites présentent en effet aujourd'hui une unité que l'ensemble des élus présents le 3 juillet dernier lors de l'inauguration ont décrite comme "un apaisement propice au respect et à la solennité de ce lieu de commémoration". En investissant 540 000 euros (hors ménagements paysagers à la charge de la commune de Sainte-Radegonde et de la communauté d'agglomération du Grand Rodez), le Conseil général a ainsi permis, par la rectification et le déplacement du carrefour entre la RD 162 et la voie communale d'Arsac, de libérer un

espace conséquent pour valoriser le monument et d'aménager une aire pour l'accueil et le stationnement des visiteurs. Depuis ce parking, ces visiteurs sont invités à emprunter un chemin jalonné de totems et de pupitres explicatifs pour rejoindre le Mémorial qui a été restauré. Travaux pour stopper les infiltrations d'eau et assurer la fixation pérenne des dalles mortuaires, remplacement des éléments endommagés, restauration du monument, rénovation et amélioration de l'éclairage et installation d'un mât porte drapeau..., le coût de l'opération, qui s'élève à près de 84 000 euros, a bénéficié du soutien financier du Conseil général et de la Région. Pour le premier magistrat Michel Delpal, qui a rappelé que le projet avait été initié dès 2001 par l'équipe de son prédécesseur Gérard Carrière, "ce site contribue désormais

l'impératif devoir de transmettre un souvenir aux futures générations". Pour Jean-Claude Luche, président du Conseil général, "ce monument est un hommage mais aussi un rappel à la vigilance pour pouvoir partager la confiance en l'avenir qui anime les Aveyronnais".



Le président Jean-Claude Luche a rappelé que "le Mémorial de Sainte-Radegonde devait être un trait d'union entre les générations".

Conseil général des jeunes

32 000 euros pour travailler sur le thème de l'alimentation

Lancé en 1999, le Conseil général des jeunes en est aujourd'hui à sa 5^e mandature. Les 54 nouveaux conseillers généraux juniors, en poste jusqu'en 2009, ont été élus en novembre dernier. Une journée d'intégration et deux réunions de travail plus tard, ces élèves de 5^e, issus de 44 collèges publics et privés du département, ont été officiellement installés le 13 juin dans l'hémicycle du Conseil général. Invités à travailler sur la thématique de l'alimentation, ils ont été répartis en quatre groupes qui plancheront sur autant de déclinaisons : la diversité alimentaire dans le monde ; Être bien dans son assiette ; Saveurs d'Aveyron ; et Effort physique et alimentation. Si ces collégiens citoyens savent qu'ils

peuvent compter sur le soutien des conseillers généraux adultes qui sont autant de parrains, ils ont également bénéficié d'un budget de 32 000 euros pour mener à bien leurs travaux et financer les projets

qui en découleront. Et en attendant de concrétiser leurs nombreuses idées, ils ont été chaleureusement encouragés et félicités par Jean-Claude Luche, président du Conseil général.



Les jeunes conseillers généraux savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs aînés.

L'Aveyron face à l'évolution des missions de service public

L'évolution des missions de service public en milieu rural a été au cœur de la session du Conseil général. Le préfet Georges Geoffret a affirmé la volonté de l'État d'être un partenaire.



Dialogue État/Conseil général lors de la session du 23 juin.

En ouverture de la séance du Conseil général consacrée à la présentation des services de l'État dans le département, lundi 23 juin en présence du préfet Georges Geoffret, Jean-Claude Luche n'a pas caché les attentes aveyronnaises en matière de services publics.

L'Aveyron, a indiqué le président du Conseil général, ne refuse pas le changement. C'est même tout le contraire. Le département a montré qu'il était capable de se remettre en cause et d'innover. Il est prêt à continuer dans ce sens.

À une condition : que soient prises en compte ses spécificités.

“Nos territoires sont divers. Dans un département vaste et accidenté, nos communes sont d'indispensables points de repère. Elles ont souvent une population réduite mais qui progresse dans bien des cas, des marges financières étroites mais toujours des projets pour celles et ceux qui ont choisi de rester, de venir, de revenir. Alors oui,

la Poste, la mairie, l'école, la gare comme l'épicerie ou la boulangerie ne sont pas ici des survivances folkloriques. Elles constituent des éléments essentiels de la qualité de vie, des ancrages”, a poursuivi le président du Conseil général.

Des éléments qui reposent ici sur la présence postale, là sur la couverture par le haut débit, les hôpitaux, la desserte ferroviaire, la présence de la gendarmerie, la qualité de l'encadrement scolaire, l'avenir de l'enseignement supérieur ou de l'Institut de formation des maîtres (IUFM) de Rodez...

Les nombreuses interventions des conseillers généraux ont traduit à la fois les préoccupations et les espérances des Aveyronnais.

Ainsi, pour Jean Milési, président de la commission des services publics, parlant de “l'inquiétude partagée” de l'ensemble des élus.

Quant à André At, il a mis l'accent sur la démarche de missions de service

La présence de l'État

Dans son intervention devant les élus, le préfet Georges Geoffret a évoqué la réforme des services de l'État. Il a indiqué qu'elle se ferait en prenant en compte la décentralisation et les besoins des usagers.

Le département, a précisé le préfet, restera l'échelon opérationnel de l'État.

En 2007, l'État en Aveyron c'est – notamment – 6 137 agents (dont plus de 4 000 pour la seule éducation nationale), 254 millions d'euros de dépenses et 231 millions d'euros de concours financier aux collectivités locales.

public dans un environnement où les choses évoluent rapidement.

Le préfet, pour sa part, s'est voulu rassurant.

Il est important, a indiqué M. Geoffret, de pouvoir dialoguer, expliquer “pour adapter au mieux la réponse de l'État”.

En ce qui concerne la réforme des services de l'État, le préfet a souligné qu'elle se ferait en prenant en compte la décentralisation et les besoins des usagers. Le département, a-t-il confirmé, restera l'échelon opérationnel de l'État.

Routes, social, aide aux communes, accueil touristique...

Un effort supplémentaire

La décision modificative (DM1) du budget qui a été adoptée le 23 juin s'élève à 17,2 millions d'euros.

Cette DM1, a précisé le président du Conseil général, assure la transition entre le budget primitif 2008, voté sous la précédente mandature, et le budget primitif 2009 à venir.

Cette DM1 intègre, a indiqué Jean-Claude Luche, *“les engagements pris par notre majorité”* et qui sont d'ores et déjà mis en œuvre.

Ainsi, 11,7 M€ de crédits sont apportés pour les travaux sur les routes départementales. Cette somme permettra une accélération de certains programmes de voirie identifiés sur les cantons.

4,4 M€ de crédits supplémentaires sont inscrits pour l'accompagnement des communes et de leurs groupements. Ces interventions – notamment dans les secteurs de l'environnement et des équipements structurants, financièrement lourds pour les communes – témoignent, a souligné Jean-Claude Luche *“de la solidarité active du Conseil général vis-à-vis de ces collectivités”*.

En ce qui concerne l'économie, 750 000 € sont affectés à la poursuite des aménagements des zones d'activités départementales de l'A 75.

Dans le domaine de la solidarité envers les personnes (un budget global de 118,4 M€), la DM1 prévoit une enveloppe supplémentaire de 4,5 M€ sur l'aide sociale et de 1 M€ sur le programme social.

Enfin, l'autorisation de programme pour l'achèvement de l'aménagement du viaduc de Millau à Brocuéjols est portée à 4,5 M€.

Ce “plus” budgétaire de la DM1 se fait sans détérioration des finances départementales. Les excédents du compte administratif financent ces efforts supplémentaires.

Le rapporteur du budget, René Quatrefoies, a fait une recommandation : que la réévaluation d'ensemble des programmes du Conseil général soit fondée sur la prudence.

Une vigilance que ne réfute pas le président Jean-Claude Luche qui rappelle que la collectivité départementale n'a jamais eu l'habitude *“de vivre au-dessus de ses moyens”*.

La DM1 a été adoptée à l'unanimité moins l'abstention du groupe socialiste et républicain. ■

Une année en chiffres

Durant l'année 2007, le Conseil général a pris 61 délibérations en assemblée plénière et 575 en commission permanente. Sur l'ensemble des actes transmis au contrôle de légalité, il n'y a eu aucune suite contentieuse.

Chaque jour, quelque 1 800 personnes traduisent l'action du Conseil général sur le terrain.

La session du 23 juin a été l'occasion de présenter le rapport d'activités 2007 des services du Conseil général.

Au-delà des grandes masses budgétaires (social, routes, collèges, aide aux communes, transports, économie...),

quelques chiffres clés qui traduisent le travail de la collectivité dans de très nombreux domaines : 250 Grand A en braille réalisés

par le Conseil général des jeunes ; 5 100 élèves ont fréquenté les sites artistiques et culturels (Micropolis, Noria, Terra Memoria, Conques, Sylvanès, La Graufesenque, Musée du Rouergue, centre de communication de Coussergues) avec l'aide du Conseil général ; 11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

11 518 élèves étaient accueillis dans les collèges ; 142 opérations ont été aidées au titre de la protection et de l'entretien du patrimoine ; le musée du Rouergue est riche de 15 785 objets ; les archives départementales conservent plus de 22 kilomètres linéaires de documents ; 10 155 livres et 2 302 documents sonores ont été acquis par la bibliothèque départementale ; plus de 14 000 jeunes ont bénéficié des initiatives du Conseil général en terme d'animations et de sport éducatif ; les travaux sur les routes ont concerné 1 300 emplois...

Rentrée scolaire

De nouvelles pistes sont à explorer

Bâtiments des collèges et transports constituent les gros dossiers de la rentrée pour le Conseil général. Qu'il s'agisse de rénover, d'entretenir, de construire ou d'organiser au plus près des besoins des élèves et des familles, le rôle du Conseil général est essentiel. La manière dont l'Aveyron l'assume place le département en tête de liste nationale d'après bon nombre de critères.

Mais ce n'est pas tout. L'accessibilité des handicapés, l'organisation nouvelle autour de l'aide personnalisée aux élèves en difficulté, l'opération collège au cinéma, le Chèqu'Ados... sont autant de terrains sur lesquels le Conseil général est très présent.

Il y a certainement des choses à améliorer. Aussi, comme le souligne tous les élus présidents des commissions concernées, une réflexion est menée. Elle devrait permettre d'explorer de nouvelles pistes et de mettre en pratique des idées qui sont d'ores-et-déjà lancées.



Accessibilité des handicapés

Braille, alarmes lumineuses et revêtements de sol

Une étude est lancée afin d'établir un schéma directeur d'accessibilité des personnes handicapées concernant l'ensemble du patrimoine du Conseil général et tous les types de handicaps. En effet, au-delà des ascenseurs et des rampes d'accès, de nombreux aménagements sont à proposer par exemple pour les mal-voyants ou les mal-entendants. Ceux-ci relèvent le plus souvent de la signalisation. Quelques exemples : doublement

de l'alarme sonore incendie par des alarmes lumineuses, indications en braille, bandes lumineuses sur les contremarches, modifications des revêtements de sols selon le sens de la marche (montée ou descente).

Cette démarche concerne également les transports, sachant qu'un service spécifique -gratuit- existe déjà pour les scolaires qui ne peuvent utiliser les lignes régulières.



Collèges

Quinze millions d'euros pour restructurer, rénover et équiper



Michel Costes, président de la commission collèges et patrimoine départemental, le souligne : ce sont environ 15 millions d'euros que le Conseil général a consacré aux travaux en cours de restructuration, rénovation et équipement des collèges dont il a la charge depuis 1986.

Certains des établissements bénéficient d'opérations d'importance tandis que des rénovations sont menées dans bon nombre d'entre eux. Toutes ces actions sont menées dans un souci d'économie d'énergie, l'isolation des bâtiments par l'extérieur aussi bien que les changements de menuiserie relevant de cette démarche.

De plus, insiste M. Costes, l'accessibilité des personnes handicapées est organisée systématiquement lorsqu'un élève est inscrit dans un collège et dans le cadre de travaux généraux.

Bon nombre de ces établissements sont en cours de rénovation. Il en est ainsi du collège de Decazeville qui bénéficie d'un ravalement total et du remplacement des menuiseries ainsi que d'un accès pour les personnes handicapées avec l'installation de deux ascenseurs.

À Espalion, les travaux qui sont menés sont liés aux fréquentes inondations dues au Lot. Il s'agit de supprimer les réserves qui se trouvent en sous-sol. Cela sera fait au cours d'une deuxième tranche. Auparavant, différents services – dont les salles de technologie, le CDI – ont été ré-organisés pour une plus grande fonctionnalité, tandis que le préau a été agrandi. De plus, un ascenseur est désormais à la disposition des élèves ayant des difficultés à se déplacer.

À Millau, le collège Marcel Aymard est constitué de deux groupes de bâtiments. Jean Moulin a déjà été rénové tandis que Cossé est équipé d'un accès handicapé et du ravalement de la partie consacrée aux logements.

À Réquista, des travaux de réfection du réseau de distribution de l'eau ont été menés dans le cadre de la lutte contre la légionellose, sachant que l'eau en question est sous constante surveillance.

À Saint-Amans-des-Côtes, la salle de technologie a été agrandie et les fenêtres ont été remplacées.

À Saint-Geniez d'Olt, la restructuration concerne le collège et les écoles, les deux structures étant

très imbriquées. Aussi a-t-il été nécessaire de construire une école maternelle et une école élémentaire avant de passer à la réhabilitation totale du collège dont le chantier a débuté en juillet.

Pour cette rentrée 2008, les collégiens sont donc en partie accueillis dans l'ancienne école maternelle.

À Séverac-le-Château, un ascenseur a été installé pour les handicapés, l'internat devant bénéficier de ce même équipement en 2009.

À Villefranche-de-Rouergue, c'est une restructuration lourde de 7,5 millions d'euros qui est menée afin de regrouper les élèves sur le seul site du Tricot. La deuxième tranche, lancée au cours de l'été, devrait être terminée au cours du deuxième trimestre 2009. Ainsi, tous les élèves devraient être rassemblés pour la rentrée 2009. De plus, internat et logement sont rénovés.

À Saint-Affrique, collège et lycée sont rassemblés dans la cité scolaire gérée par convention avec la Région depuis 1986. 2009 sera la dernière année du programme 2005/2009. Aussi s'agira-t-il de se prononcer sur un nouveau programme quinquennal.

Transports scolaires Une machine très efficace

Une très grosse machine, mais une machine très efficace : c'est ainsi que se présentent les transports scolaires aveyronnais.



Le Conseil général – qui a en charge ce service – a fait des choix qui place le département parmi les tout premiers de France quant au service apporté aux familles. Il s'agit en effet d'aller au plus près d'elles, en l'occurrence un kilomètre (mais dans 9 cas sur 10, l'enfant est pris en charge chez lui). De plus, un service peut être créé à partir de deux élèves seulement et 3 kilomètres de distance entre le domicile et l'école. Si l'on prenait en compte 5 élèves comme dans bon nombre d'autres départements, ce sont 66 services qui seraient supprimés !

Malgré cela, René Lavastrou, président de la commission des Transports, insiste sur la nécessité de toujours apporter des améliorations. Il donne une piste de réflexion : créer un service à partir d'un enfant seulement.

“Il s'agit, dit-il, de savoir si l'on privilégie le coût ou le service.”

Concilier horaires des écoliers, des

collégiens, des lycéens : c'est le premier critère de l'organisation.

Ensuite, de très nombreux paramètres interviennent. Ainsi, lorsqu'un élève est très isolé, une allocation est versée à la famille. Elle est de 915 euros, ce qui place l'Aveyron en tête de liste nationale, le département arrivant en deuxième position versant une somme de 350 euros. Pour les internes dont la formation ne se trouve pas dans le département, le coût du transport pour la famille est de 126 euros, comme pour les élèves scolarisés dans l'Aveyron, le Conseil général prenant en charge la différence, que l'enfant se trouve à l'école d'horlogerie de Besançon ou au CREPS de Bordeaux.

De plus, la gratuité est accordée au troisième enfant transporté et au-delà.

Transporteurs

Parmi les transporteurs, les particuliers sont nombreux ; ce sont souvent des parents qui utilisent leur propre véhicule. Toutefois, deux tiers des élèves empruntent des transports professionnels.

Les transporteurs répondent à un appel d'offres, sont inscrits au registre du commerce et à celui des transporteurs, contractent une assurance spécifique, subissent une visite médicale tandis que leur véhicule passe un contrôle technique une fois l'an.

Depuis 2006, chaque enfant bénéficie d'une place entière quel que soit son âge. Aussi le Conseil général a-t-il payés des sièges rehausseurs pour les plus jeunes fin qu'ils soient attachés par une ceinture de sécurité comme leurs aînés.

Pour les autocars, la mesure est valable à partir du 1^{er} octobre 2008. Conséquence : tous les sièges seront équipés d'une ceinture dans les véhicules dont la date de sortie est ultérieure. À noter que tous les bus sont pourvus de bandes rétro-réfléchissantes sur leur pourtour ce qui permet qu'ils soient mieux vus.

Information d'urgence

Une procédure d'information d'urgence a été mise en place. Elle permet d'alerter transporteurs et élus lorsqu'un transport ne doit pas être mis en service, pour cause de mauvais temps par exemple.

À tout moment, il est possible d'accéder à cette information, sur le site du Conseil général, par téléphone ou sur serveur télématique.

52 630 km parcourus quotidiennement

- > 10 562 élèves transportés quotidiennement sur 6998 services spécifiques, 2612 services réguliers, 152 SNCF et 800 services délégués.
- > 733 services de transports dont 535 services scolaires, 82 lignes régulières, 106 services délégués.
- > 388 transporteurs dont 48 professionnels, 50 taxis, 219 particuliers (57%), 21 communes.
- > 265 autocars tous les jours
- > 52 630 km parcourus quotidiennement
- > 13,8 millions d'euros de budget de fonctionnement
- > 590 aides individuelles pour 307 700 euros
- > 98 aides aux handicapés pour 460 000 euros

Conseil général, familles et communes

Pour financer les transports scolaires, trois partenaires sont impliqués : les familles, les communes et le Conseil général.

Le Conseil général prend en charge 69% du coût, les communes 18,50% et les familles 12,50%, soit 148 euros par an pour les élèves qui font le trajet tous les jours (un tarif constant depuis trois ans) et 126 euros pour les internes. Le Conseil général fait bénéficier ces collégiens de tarifs avantageux sur des services tels que les lignes régulières de bus ou de train.



Aide personnalisée

Le ministère de l'éducation nationale a mis en place une nouvelle mesure pour cette rentrée 2008 : les écoliers et les collégiens rencontrant des difficultés doivent pouvoir bénéficier d'une aide personnalisée en dehors du temps scolaire. Une réflexion sur cette organisation a pu être menée, remarque René Lavastrou, grâce à *"un dialogue ouvert fondé sur de très bonnes relations entre les services de l'Éducation nationale et du Conseil général"*.

Il s'est agi de trouver des horaires pour cette aide personnalisée basée sur le volontariat qui n'entraînent pas de modifications de ceux des transports. C'est en ce sens que le dialogue s'est instauré avec une volonté commune de trouver les solutions adaptées.

Collège au cinéma

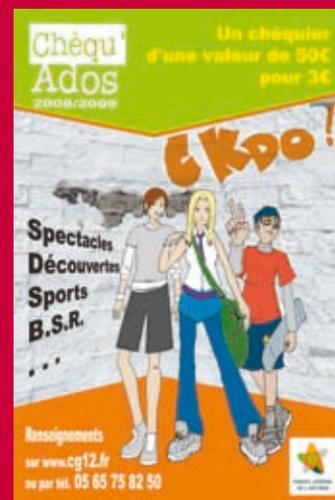
La forêt d'émeraude, des courts métrages d'animation, Kes pour les 6^e et les 5^e, Good bye Lenine, L'esquive, le tombeau des Lucioles pour les 4^e et les 3^e : ce sont les films qui ont été retenus dans le cadre de l'opération Collège au cinéma. Celle-ci est fondée sur un étroit partenariat entre Conseil général (qui a investi 64 758 euros) et enseignants comme le souligne Jean-Michel Lalle, président de la commission Formation, enseignement supérieur.

En 2006/2007, 21 599 entrées ont été enregistrées, 13 658 pour les établissements publics, 7941 pour les privés.

"Une très belle réussite", remarque Jean-Michel Lalle, ajoutant qu'une réflexion

pourrait être menée afin de conduire la même opération autour du théâtre, en s'appuyant sur *"L'envers du décor"* proposé par la Mission départementale de la culture.

Chèque'Ados



Le Chèque'ados a été lancé à la rentrée 2006 par le Conseil général en direction des jeunes Aveyronnais. Il leur permet de bénéficier d'un accès privilégié à de nombreuses activités sportives, culturelles, de formation grâce à un réseau de 370 partenaires. Pour 3 euros, le jeune a droit à un chèque d'une valeur de 50 euros. En bénéficient les élèves de 4^e et de 3^e domiciliés et scolarisés dans le département et les élèves de cette tranche d'âge habitant l'Aveyron mais scolarisés hors département. Pour la seconde édition (année scolaire 2007/2008), près de 2 500 chèques ont été commandés par 60 établissements (collèges, lycées, instituts...). Pour Jean-Michel Lalle, président de la commission Formation enseignement supérieur, *"cette action est appréciée car elle est en prise directe avec les jeunes"*.

Cette année, il souhaite que les conseillers généraux juniors soient interrogés sur ce Chèque'Ados afin que leurs remarques puissent être prises en compte.



Tourisme

Toujours plus de qualité

307,4 millions d'euros : c'est le chiffre d'affaires généré par le tourisme dans l'Aveyron en 2007. Il était de 164 millions en 1993 et l'objectif pour 2011 est fixé à 360 millions. Ces 307 millions, cela représente 10,457 millions de nuitées (soit une progression de 0,5% par rapport à 2006), près de 1,4 million de visiteurs accueillis dans 104 sites... C'est bien, mais comment faire mieux ? Pour la présidente du Comité départemental du tourisme (CDT), Danièle Vergonnier, il faut absolument, aujourd'hui, miser sur la qualité. Au-delà du bilan à venir de la saison d'été qui s'achève, c'est un objectif essentiel.

On se souvient de la consultation en 2001 des Aveyronnais dans le cadre d'Aveyron 2011 : ils avaient placé en troisième priorité un tourisme de qualité. Aujourd'hui, dans un contexte mondialisé de l'offre touristique, l'Aveyron ne peut jouer la carte des prix les plus bas possibles. En revanche, le département possède bien d'autres atouts à mettre en évidence. Les richesses naturelles, patrimoniales sont là. Conscience a été prise qu'il fallait les préserver. Mais il faut aussi les valoriser "toujours mieux" comme le dit Mme Vergonnier.

Ce toujours mieux est fait de disponibilité, de sourire, d'envie d'accueillir... Autant de paramètres

sur lesquels "il n'y a pas de charges sociales".

Cette qualité-là, celle qui fait que l'on se souvient des propriétaires de la chambre d'hôte ou de ceux du restaurant, elle est incontournable.

Son complément indispensable, c'est "le produit verrouillé". Cela signifie que la promesse faite sur le dépliant ou sur internet est tenue. Mais rien n'empêche d'ajouter autant d'heureuses surprises que l'on a d'idées. Exemple : proposer aux parents d'une famille locataire d'un gîte de bénéficier d'un service de baby-sitting, pour aller en amoureux au restaurant, ou faire une via ferrata trop ardue pour les enfants, ou profiter d'une séance de cinéma...

Cinq grands objectifs pour 2011

- > progression du chiffre d'affaires direct (360 millions d'euros)
- > progression du parc d'hébergement marchand (45 000 lits hors emplacements nus de terrains de camping)
- > satisfaction des clients (90 %)
- > élargissement de la saison (tendre vers 50% de nuitées réalisées hors juillet et août)
- > allongement de la durée moyenne de location en hébergements locatifs

Autre exemple : bon nombre des clients du tourisme aveyronnais sont des urbains. Plutôt que de renoncer à allumer le feu dans la cheminée du gîte au prétexte qu'ils ne savent pas le faire, pourquoi ne pas leur apprendre ?

Une démarche que l'on peut résumer en trois points : tenir la promesse faite, recevoir les clients comme des invités afin qu'ils aient le sentiment de partager quelque chose, être très réactif et anticiper sur les phénomènes de consommation.

Alors, le tourisme devient une activité économique qui vient en complément de celles qui existent traditionnellement dans l'Aveyron et qui contribue à un aménagement harmonieux du territoire. Harmonieux parce qu'il n'est pas question, évidemment, de grandes concentrations, mais plutôt d'une irrigation grâce à laquelle commerçants, artisans... trouvent leur compte et qui contribue au maintien des services publics.

► **Toutes les informations économiques touristiques sur internet :**
www.tourisme-aveyron.com



Danièle Vergonnier

Une nouvelle présidente à l'écoute des professionnels



Danièle Vergonnier succède à Jean-Claude Luche à la présidence du Comité départemental du tourisme

(CDT). Conseillère générale de Peyreleau, elle avoue avoir "beaucoup de choses à découvrir sur les différents territoires aveyronnais".

Elle en est enchantée et a profité de l'été pour rencontrer de nombreux professionnels du tourisme sur les lieux mêmes de leurs activités, répondant également aux invitations qu'elle a reçues, sa volonté étant dans un premier temps "d'écouter".

Elle insiste par ailleurs sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Vergonnier fait remarquer que "la politique départementale d'accompagnement

financier des projets touristiques est en cours de révision". Elle souhaite que soient créés des réseaux afin que sur chaque site touristique, des informations soient disponibles sur d'autres lieux.

Elle insiste également sur la nécessité de travailler en collaboration encore plus étroite avec les offices de tourisme et les syndicats d'initiative du département. En ce mois de septembre, la présidente du CDT rencontrera ces professionnels secteur par secteur, notamment afin d'harmoniser l'image de l'Aveyron.

Coup d'accélérateur sur les routes du Sud Aveyron

37,7 millions d'euros en 2005, 54,9 millions d'euros en 2007 et plus de 62 millions d'euros prévus en 2008 : voilà, en trois chiffres donnés par Jean-Claude Luche,

la mesure de l'effort consenti par le Conseil général pour les routes aveyronnais.

Jean-Claude Luche, aux côtés du premier vice-président chargé des routes et des grands travaux, Alain Marc, a tenu à rappeler l'engagement de l'assemblée départementale lors d'un point presse à Saint-Gerges-de-Luzençon, le 4 juillet dernier.

À Saint-Georges justement, c'est le volet Sud-Aveyron du programme routier départemental qui a été plus particulièrement détaillée (voir ci-après).

Sur deux grands principes – la sécurité et l'ouverture des territoires aveyronnais –, Jean-Claude Luche a souligné la volonté du Conseil général d'amplifier son action à la fois sur les grands axes structurants (comme par exemple la liaison Millau-Saint-Affrique) et la desserte de proximité.

Là aussi, quelques chiffres témoignent de l'engagement du Conseil général sur les routes sud-aveyronnaises : 16 millions d'euros sur le secteur de Millau (8 millions d'euros pour la côte de La Cavalerie, 6 millions d'euros pour la côte de Saint-Germain, 2 millions d'euros pour la traverse de Millau) ; 6 millions d'euros pour l'axe Millau-Saint-Affrique (route Lauras-Tiergues comprise), 4 millions d'euros d'ici fin 2008 pour les autres routes dans les cantons du Sud-Aveyron.

Alain Marc a tenu à mettre l'accent sur l'accélération du programme, notamment en ce qui concerne les aménagements prévus entre Saint-Georges-de-Luzençon et le viaduc de Millau.

Autour de Millau

› Côte de La Cavalerie

Les travaux de reprise de glissement et de confortement des falaises sur la RD 809 (ex RN 9) ont été réalisés ce printemps.

Afin de ne pas perturber la circulation en période estivale, le chantier a été interrompu en juillet et août.

Il a repris pour se poursuivre jusqu'à fin octobre avec une réouverture à la circulation les 27 et 28 septembre pour permettre le bon déroulement de la course pédestre des 100 km de Millau.

Cette seconde phase de travaux est consacrée à la réfection de la couche de roulement et à la remise en place des créneaux de dépassement.

Les travaux sont de 7 M€ avec une aide de l'État de 5,5 M€.

La côte de La Cavalerie sera alors plus sûre et plus roulante.



La seconde tranche de travaux sur la côte de la Cavalerie sera réalisée ce mois-ci.

› Côte de Saint-Germain

Le projet consiste à aménager la RD 911 entre le giratoire du Cap de Crès à Millau et la déviation de Saint-Germain avec la création d'un créneau de dépassement à trois voies de 1 km dans le sens Millau-Rodez entre Le Crès et la Borie Blanche.

L'enquête d'utilité publique devrait se dérouler vers la fin de l'année pour un début des travaux en 2009. Ces

travaux sont estimés à 6 M€ avec une participation de l'État de 4 M€.

› Traverse de Millau

Le Conseil général a programmé, en partenariat avec la commune, l'aménagement de la traverse de Millau entre Le Cap de Crès et La Maladrerie.

Les travaux seront définis avec les élus de Millau.

Un échangeur complet à Beaumescure

Lors de la mise en service de l'autoroute A 75 un demi échangeur a été aménagé à Beaumescure. Il ne permettait que les échanges dans le sens Saint-Rome-de-Cernon-Clermont vers le nord.

Le Conseil général a souhaité et financé (450 000 euros) un échangeur complet qui pourrait être mis en service par l'État fin 2008

De Montjoux à Salles-Curan

L'aménagement de la RD 993 va se poursuivre après les travaux d'aménagement de sécurité et de gros entretien sur la côte de Montjoux en 2007.

Ce projet consiste à élargir et renforcer la chaussée et à reprendre les parties du tracé qui posent des problèmes de sécurité.

Compte tenu de l'importance des acquisitions foncières, le chantier pourrait s'articuler sur 2009-2010, voire 2011.



Axe Millau/ Saint-Affrique/ Albi

› Côte d'Issis

Ce projet consiste à créer un créneau de dépassement à 3 voies de près de 1,3 km dans le sens Millau-Saint-Affrique ainsi qu'un carrefour giratoire au droit de l'Intermarché.

Les opérations foncières sont en cours.

Les travaux devraient débuter fin 2009.

Leur coût est de 2,4 M€ avec une participation de 570 000 € de la communauté de communes de Millau.

› Côte de Saint-Georges-de-Luzençon

Le Conseil général a programmé un créneau de dépassement de 1 km à 3 voies dans le sens Saint-Affrique-Millau. Cette réalisation, dont les études d'avant projet sont en cours, est estimé à 1,5 M€.

› Lauras-Tiergues

La RD 23 va être réaménagée sur 2,3 km. La création d'un giratoire au carrefour de Tiergues est envisagée.

Les travaux (1,5 M€) pourraient se dérouler en 2009 en fonction de l'avancement des procédures foncières.

› Plaine de Laumière

Les travaux (1 M€), qui pourraient avoir lieu en 2009, consistent en la création d'un créneau de dépassement de 1 km à 3 voies dans le sens Millau-Saint-Affrique.

› Traverse de Saint-Affrique

Le principe de l'opération consiste à aménager la RD 999 entre Vabre l'Abbaye et Saint-Affrique de façon à garantir la vocation de liaison de l'axe départemental tout en assurant une desserte cohérente et efficace des secteurs économiques et de vie du Saint-Affricain. Il s'agit de créer un contournement à proximité de la ville.

Les études préliminaires pourraient être terminées en 2009. ■

Patrimoine

Encourager la restauration et la mise en valeur

Le prix départemental du patrimoine a pour but d'encourager les initiatives de restauration et de mise en valeur du patrimoine ainsi que la création contemporaine. René Quatrefages, président de la commission des affaires culturelles, souligne que le Conseil général accorde une grande importance à ce prix. Toutefois, à ses yeux, celui-ci ne reflète pas totalement l'ampleur du travail effectué. En effet, les dossiers déposés devraient être, estime-t-il, beaucoup plus nombreux, en particulier dans la catégorie "création contemporaine".

Le concours a été créé en 1988. Il est ouvert à quatre catégories d'opérations.

La première, "Restauration du patrimoine", s'adresse aux associations et aux particuliers qui ont réalisé des opérations de restauration visant à préserver l'architecture traditionnelle de l'Aveyron (rurale, artisanale, industrielle, religieuse).

La deuxième catégorie, "Rénovation, adaptation du patrimoine", est ouverte aux collectivités locales, aux associations et aux particuliers qui ont préservé des édifices traditionnels et les ont rénovés en les adaptant à un nouvel usage.

La troisième catégorie, "Création contemporaine", est réservée aux collectivités locales qui ont assuré la maîtrise d'ouvrage de réalisations mettant en valeur l'identité aveyronnaise.

La quatrième catégorie, "Mise en sécurité du patrimoine mobilier", concerne les collectivités locales qui ont procédé à la mise en valeur d'objets mobiliers tout en assurant leur sécurité.

Le caractère exemplaire et la qualité de la restauration du patrimoine,

l'intérêt de l'édifice et sa mise en valeur, le caractère novateur de l'idée s'agissant des créations contemporaines et l'effort des candidats pour préserver l'identité aveyronnaise sont autant d'objectifs pris en compte par le jury.

Pour participer au Prix Départemental du patrimoine 2008, il suffit de retirer un dossier à la Direction du Développement et de l'Animation Territoriale, pôle culture, patrimoine, vie associative ou contacter le service au numéro 05 65 75 82 54.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2008. Elles doivent être accompagnées d'un CD ROM des photos d'avant et d'après travaux. ■



Maisons paysannes de France

Des conseils essentiels pour restaurer

Une maison dite paysanne ou traditionnelle est inscrite dans son paysage. Elle est directement issue du sol sur lequel elle a été bâtie. Elle est un élément d'un ensemble, qu'il soit hameau ou village. En la restaurant, ses propriétaires participent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine aveyronnais. Aussi les choix architecturaux et les travaux qu'ils vont effectuer sont-ils très importants pour maintenir l'harmonie qui existait. Mais tous ceux qui s'attaquent à ce type de chantier ne savent pas toujours comment s'y prendre. L'association des Maisons paysannes de France a pour but de les conseiller.



Éric Gross, Président de la délégation aveyronnaise de Maisons Paysannes de France

Une délégation départementale existe dans l'Aveyron. Elle est présidée par Éric Gross qui constate avec soulagement que l'on ne commet plus aujourd'hui les grosses erreurs du passé, même si certains "détails" le font encore bondir. Un exemple : des fenêtres XVIII^e à petits carreaux remplacées par deux baies et des volets roulants avec petit caisson...

Toutefois, poursuit-il, *"il y a un élan pour préserver. Aujourd'hui, on opte plutôt pour la restauration que pour la table rase afin de faire du neuf. De plus, on est revenu à la pierre, et on fait moins de grandes ouvertures. Comme on choisit de faire un toit de lauze, on fait des fenêtres de pierre"*.

Quelques conseils de restauration

Concernant l'extérieur, la première chose à faire consiste à observer les bâtiments jusque dans les détails architecturaux. S'il y a eu restauration malencontreuse telles que des ouvertures agrandies, des escaliers ou des porches qui ont disparus..., les maisons préservées des alentours seront une bonne source d'information pour restituer ce qui a été ôté.

Concernant l'intérieur, une bonne restauration est celle qui apporte le confort moderne tout en préservant certains éléments anciens qui donnent du charme. C'est le cas d'une cheminée, de planchers, d'escaliers, de portes, d'enduits et de décors à la chaux...

Les pièges à éviter : vouloir systématiquement couler une dalle de béton sous prétexte de renforcer les murs ; "faire les joints" au détriment d'un bel enduit à la chaux qui protège et embellit ; agrandir les ouvertures alors qu'en rajouter est souvent une meilleure solution. ■

Des subventions

Les particuliers qui entreprennent une restauration peuvent bénéficier d'aides financières de l'Europe, du ministère de la culture, de celui de l'équipement, de la Région, du Conseil général, du Parc naturel des Grands Causses, de la fondation du patrimoine. L'association des Maisons paysannes peut donner à ce sujet toutes les informations nécessaires.

Les permanences

Un conseiller de l'association Maisons paysannes de France se tient gratuitement à la disposition du public pour toute information. Pour rendre la rencontre la plus fructueuse possible, il est conseillé d'apporter des photographies, des plans et tout document permettant d'évaluer l'état du bâtiment et ses caractéristiques.

Les prochaines permanences se tiendront le 13 octobre à Rodez (Maison de l'habitat, immeuble Sainte-Catherine), le 14 à Millau (Maison des services du Conseil général, 2 place Bion Marlavagne), le 12 novembre à Villefranche-de-Rouergue (Maison des services du Conseil général, 24 rue Borelly), le 9 décembre à Salles-Curan (Maison des services du Conseil général, avenue de Pareloup).

Il est également possible de contacter l'association chez Éric Gross au 06 77 10 76 15 afin de bénéficier de visites gratuites (seul le déplacement du conseiller est à la charge de la personne qui fait appel à lui).

➤ **Maisons paysannes de France, délégation de l'Aveyron, Ortholès, 12 740, la Loubière. Tél. 06 77 10 76 15.**



CANTON DE PONT-DE-SALARS

Alain Pichon



L'AAPPMA au chevet des cours d'eau et des lacs du territoire

Née il y a plus de 30 ans de la scission des sociétés de chasse et de pêche, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Pont-de-Salars compte aujourd'hui quelque 400 adhérents. Ce qui la situe au 10^e rang des quarante-cinq

AAPPMA toutes affiliées à la fédération départementale. Sa principale mission consiste à assurer un alevinage annuel et à surveiller les espèces rencontrées sur la trentaine de km de cours d'eau des rivières Viaur, Vioulou et leurs affluents (truites sauvages, goujons, verrons...)

mais aussi dans les lacs de Pont-de-Salars, Bages et La Gourde (sandres, brochets, carpes, perches, gardons...). Dans le cadre de la protection des milieux aquatiques, l'association, qui reçoit pour l'occasion le concours de l'ADAPPEAI et d'une poignée de citoyens, organise une journée annuelle de nettoyage des berges. Le 3 mai dernier, ils

étaient ainsi une vingtaine de bénévoles à traquer des déchets hélas toujours aussi nombreux : "La mobilisation tend à s'éteindre alors que la pollution, signe du manque de sensibilisation des utilisateurs des plans d'eau et autres rivières, ne régresse pas", constate Michel Viargues. Pour poursuivre le combat, le président (depuis 30 ans !) de l'AAPPMA locale compte beaucoup sur le travail de fond effectué régulièrement auprès des plus jeunes. Que ce soit à travers l'école de pêche qui, dans le sillage des animateurs de la fédération départementale, propose des stages de pêche lors des vacances scolaires. Ou que ce soit en participant à des actions de sensibilisation menées tout aussi régulièrement auprès des collégiens et lycéens. Pour Alain Pichon, conseiller général de Pont-de-Salars, "c'est une évidence : Pont-de-Salars a la pêche !..." ■



Michel Viargues, depuis 30 ans à la tête d'une AAPPMA qui compte aujourd'hui quelque 400 adhérents.

CANTON DE RÉQUISTA

Daniel Nespoulous



"Culture et Art en Ségala Réquistanais" : des débuts prometteurs



La Compagnie La Manivelle et ses clowns ont assuré le spectacle.

Né à l'initiative de la communauté de communes suite à la réhabilitation de la salle des fêtes de Réquista, le projet "Culture et Art en Ségala Réquistanais" est aujourd'hui porté par l'association éponyme. Autour de Thérèse Platet, sa présidente, et de Francine Barthes, animatrice territoriale détachée au pilotage de ce projet, cette association, créée en 2007, poursuit un triple objectif : sensibiliser les publics aux différentes expressions artistiques ; proposer et organiser une programmation annuelle ; et permettre des rencontres avec ces différents publics. En sachant que les manifestations proposées doivent être innovantes pour ne pas se substituer aux animations déjà existantes sur le territoire. La préparation de la programmation de la prochaine saison est ainsi l'occasion de mesurer le chemin parcouru pendant cette première année. Assiette musicale en

janvier dernier à La Selve (avec Sébastien Bras, Cyril Lignac et Serge Vieira), intervention de la Compagnie Molotof auprès de 440 enfants des écoles maternelles et primaires, projet de découverte des métiers de la création et du spectacle (mené avec la Mission Départementale de la Culture notamment auprès des collégiens), la Compagnie La Manivelle et ses clowns en spectacle, une Résidence de création avec la Compagnie La Manivelle, une journée autour de l'écriture, de la langue et de la culture occitane au Moulin de Roupeyrac..., cette première programmation s'est avérée aussi riche que variée. Pour Daniel Nespoulous, conseiller général de Réquista, "la culture proposée par les acteurs locaux s'avère un formidable vecteur de lien social. Dès son lancement, la programmation a rencontré un public enthousiaste qui augure un avenir durable". ■

CANTON DE RIEUPEYROUX

Michel Costes



Les énergies renouvelables, vedettes de la foire expo du Haut-Ségala



Les organisateurs se sont fortement mobilisés pour assurer le succès de cette 3^e édition.

À quoi tiennent les plus grandes destinées ? À des opportunités qu'il convient

de concrétiser. En 2002, quand une bande de copains se lance le défi d'organiser une première foire expo, les sceptiques sont légions. Trois mois plus tard, le défi est pourtant relevé avec succès. Et quel succès. 160 exposants, 18 000 visiteurs, qui dit mieux pour une première ? Trois ans plus tard, ces chiffres prennent pourtant un sacré coup de vieux. L'investissement des bénévoles – ils sont alors une grosse centaine – est en effet récompensé par la présence de 280 exposants qui reçoivent la visite de quelque 22 000 visiteurs. La manifestation est alors devenue une vitrine de l'économie du Ségala et des cantons de Rieupeyroux et La Salvetat-Peyralès. Organisée quatre jours durant, du 26 au 29 septembre, la 3^e édition ne manquera évidemment pas de valoriser les spécificités de l'économie locale, à savoir l'élevage, l'artisanat et la culture de la pomme de terre. Mais elle sera

aussi l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les énergies renouvelables et la biodiversité, thèmes phares de cette édition 2008. Un choix de circonstance quand on sait que la SA4R, cette société connue et reconnue pour la production et la commercialisation du Veau d'Aveyron et du Ségala (Label Rouge), vient de faire le pari d'une nouvelle diversification à travers la création de la société ADDER (Agriculture Développement Durable et Énergies Renouvelables). Une société dont un des premiers projets consiste à installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des exploitations. Quand on vous dit que les agriculteurs ségalis sont des opportunistes ! Pour Michel Costes, conseiller général de Rieupeyroux, "cette manifestation est une vitrine du savoir-faire aveyronnais et devient tous les trois ans un rendez vous incontournable à ne pas manquer." ■

CANTON DE RIGNAC

Le château de Bournazel en cours de réhabilitation

Aujourd'hui encore centre de repos et de convalescence, le Château de Bournazel a amorcé sa reconversion. Racheté en août 2007 par Martine et Gérald Harlin, un couple de Versailles déjà propriétaire du château de l'Esplas dans le Sud Aveyron, ce joyau de la Renaissance construit sur des forteresses médiévales érigées au X^e siècle va en effet être rénové et réhabilité. Ce vaste projet, qui pourrait s'étendre sur une dizaine d'années, a été présenté le 21 juin dernier à la population du village. L'occasion, pour la grosse centaine de personnes qui avait répondu à l'invitation, de découvrir le savoir-faire des ouvriers de la société ruthénoise Vermorel, spécialisée dans la restauration de bâtiments historiques : "La rénovation de l'aile orientale est aujourd'hui notre priorité", expliqua Gérald Harlin, avant de lever le voile sur la future vocation du château : "L'objectif est d'ouvrir à la visite un site appelé à accueillir des expositions mais aussi des animations culturelles, notamment des concerts". Le projet est ambitieux et représente un lourd investissement qui pourrait atteindre les 3 ou 4 M€. L'heure est donc à la recherche de financements sachant que, pour une première tranche estimée à 1,2 M€, le nouveau propriétaire peut déjà compter sur une subvention conséquente du Conseil général. Pour Claude Paulhe, maire de Bournazel, "cette réhabilitation initiée par quelqu'un qui a la culture chevillée au corps, renforcera l'attractivité de tout un territoire". ■



Les ouvriers de l'entreprise Vermorel sont à pied d'œuvre sur l'aile orientale du château.

EXPRESSION des groupes politiques

Promesses tenues

Notre président, Jean-Claude Luche, dès son élection, a fixé les objectifs : donner une nouvelle dynamique à notre collectivité, une dynamique au service de l'Aveyron. Pour cela, il a proposé une méthode : l'ouverture, le travail en équipe, le dialogue.

Et ça fonctionne ! Ça fonctionne si bien que ça peut agacer ceux qui ne sont pas de notre sensibilité. Les Aveyronnaises et les Aveyronnais, eux, ne s'y sont pas trompés. Ils ont rapidement compris la portée de ces évolutions. Ils l'ont d'autant mieux compris que notre président a rapidement pris la mesure à la fois de l'urgence et du moyen terme.

Nos commissions ont été mises en place rapidement. La minorité assure la présidence de la commission des finances. Promesse tenue. La concertation a été lancée pour le contournement d'Espalion et pour le projet de la déviation de Lanuéjols. La Décision modificative 1 du budget a pris en compte l'accélération de certains travaux routiers afin de ne pas perdre de temps. Promesse tenue. L'accompagnement des communes, les aides au secteur associatif, la solidarité sont également, au niveau de ce que notre président a souhaité. Promesse tenue. Le dialogue est assuré avec la communauté d'agglomération du Grand-Rodez comme avec la Région. Tout est mis en œuvre pour que les dossiers avancent. De même, des réunions de travail avec les responsables socio professionnels et les chambres économiques ont été organisées. Promesse tenue.

Dans le même temps, la mise en demeure de notre président à la société Net Aveyron a permis de débloquent la situation pour la couverture haut débit. En précisant que, bien évidemment, le Conseil général a demandé, dès l'origine du projet, l'aide de l'Europe, de l'État, de la Région.

Et ce ne sont que quelques exemples d'un chantier qui n'a eu aucun retard. Comme l'a souhaité notre Président, nous avons travaillé à la refonte de nos programmes départementaux. La société change. L'Aveyron de 2008 est déjà différent de l'Aveyron de 2007. Nous devons nous adapter en permanence pour coller aux réalités du terrain et aux attentes des Aveyronnais. Les évolutions que nous souhaitons mettre en œuvre seront présentées lors d'une séance publique du Conseil Général le lundi 22 septembre.

Les échanges que nous avons eus entre Conseillers Généraux, au sein de nos différentes commissions, au-delà de nos divergences politiques ou idéologiques, nous ont réunis dans l'intérêt de l'Aveyron, dans une large majorité. J'espère que nous allons tous continuer à travailler dans cet esprit, sans aucune exclusive. C'est le souhait des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

Jean-Michel Lalle, Président du Groupe "Majorité et non inscrits pour l'aveyron" – Hôtel du Département Place Charles de Gaulle BP 724 12007 Rodez cedex – 05 65 75 80 91 – union.aveyron@wanadoo.fr

Le Conseil Général doit-il continuer à faire des économies sur le dos des collégiens ?

La majorité de droite du conseil général de l'Aveyron n'investit plus dans les collèges et dans la réussite de ses collégiens.

Les chiffres de l'investissement dans les collèges depuis 1998 l'attestent. C'est pourtant une mission obligatoire pour les Départements, mais l'Aveyron s'est désengagé année après année.

Entre 1998 et 2000, le Conseil Général avait investi 11 millions d'euros dans les collèges. Entre l'an 2001 et 2003, l'investissement a baissé de 1 million d'euros, pour s'effondrer entre 2004 et 2006 à 7 millions d'euros. Un désengagement de plus de 4 millions d'euros, alors que dans le même temps tous les autres départements de Midi-Pyrénées ont augmenté ou maintenu leur investissement dans la construction, la rénovation, la modernisation de leurs collèges.

Le bilan 2006 démontre que, dans les dépenses et participations dans les collèges, le Département de l'Aveyron ne consacrait que 20 euros par habitant. Ce qui nous classe à la dernière place des départements français. À long terme, les conséquences en sont désastreuses.

Depuis de trop longues années, la droite aveyronnaise se contente d'intervenir à minima dans l'éducation des jeunes aveyronnais. L'enjeu est pourtant de taille. Le niveau d'éducation et de formation est un des facteurs de réussite essentiel dans une vie. Investir aujourd'hui dans les collèges, c'est permettre à nos enfants de construire leur avenir.

Nous proposons qu'un nouveau plan d'investissement dans les collèges soit défini dès 2009.

Ce plan aura comme objectif de moderniser nos établissements scolaires, pour donner les meilleures chances de réussite à tous nos collégiens.

Il devra réaliser un audit complet sur l'état des collèges et définir des travaux de modernisation. Si le besoin existe, le conseil général devra se lancer dans la construction de nouveaux établissements, ce qui ne s'est pas fait depuis les années 70.

Nous devons aussi moderniser nos établissements en donnant la priorité aux nouvelles technologies, aux outils pédagogiques performants, aux améliorations fonctionnelles, au confort de nos enfants. Ces travaux devront intégrer les dernières innovations en terme de développement durable et respecter l'accès des personnes handicapées.

Nous proposons à la majorité de droite du Conseil Général de prendre en compte l'avenir des collégiens du département, en revoyant rapidement sa politique d'investissement dans les collèges.

Stéphane Bultel, Président du Groupe Socialiste et Républicain, Conseiller général de l'Aveyron (canton de Rodez-Est)

Al canton

Dintrada de las lengas de França

Los tres deputats d'Avairon, Ives Censi, Alem Marc e Maria-Lo Marcèl, an butat amasa per una brava avançada de l'estatut de las lengas dichas "regionalas". En seguida d'una discutida lo 7 de mai a l'Assemblada nacionala, los deputats votèron una modificacion de l'article 1 de la Constitucion que duèrb la pòrta a una vertadièira lei de promocion del patrimòni linguistic e cultural de França.

La subrevida e lo desenvolopament d'aquelas lengas passa per l'educacion, e ongan, serà a Sant Africa al mes d'octobre que s'amassaràn los responsables de l'ensenhament de las lengas de França, ramosats per la F.L.A.R.E.P. (Federacion de las Lengas Regionalas dins l'Ensenhament Public). L'Institut occitan d'Avairon i es convidat e presentarà lo DVD realizat amb los escolans dels sitis bilingües e de las calandretas d'Avairon : "al canton a l'escòla". Aquel document serà a la disposicion dels ensenhaires e dels intervenents de l'A.D.O.C. 12 per sensibilizar los escolans a la diversitat e a la riquesa de la literatura orala occitana. Aital se poirà familiarizar amb las particularitats dels parlars roergasses e de la lenga viva transmesa pels ancians, per fargar d'apleches culturals novèls.

Université du temps libre

C'est la rentrée !

Les inscriptions pour la prochaine année de l'Université du temps libre auront lieu les 23, 24, 25 septembre à l'IUT de Rodez, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30. Par ailleurs, l'assemblée générale aura lieu dans l'amphi de l'IUT le mercredi 1^{er} octobre à 17 h suivie d'un apéritif.

Les Médiévales d'Estaing

Les 13 et 14 septembre, Estaing fait un retour sur son histoire glorieuse avec les Médiévales.

Au programme (pour le détail s'adresser à l'Office de tourisme, tel 05 65 44 03 22), marché médiéval, défilé costumé, théâtre, animation des rues avec troubadours et saltimbanques, barbecue géant, épreuves médiévales sportives.

Et pendant les deux jours, la Taverne des Gueux du Lac dans les caves du château permettra de déguster des breuvages d'antan, genre hypocras, cervoise, sauguet.



Avec Terra Memoria

Visites commentées du canyon de Bozouls

Terra Memoria, espace de découverte des paysages de l'Aveyron, propose des excursions commentées dans le site du canyon de Bozouls. Ces excursions sont ensuite suivies de visites guidées du centre Terra Memoria (durée totale : 3 heures). Prochaines dates : dimanche

14 septembre à 14 h et vendredi 26 septembre à 9 h.

➤ **Rendez-vous à Terra Memoria, Allée Paul-Causse, 12 340 Bozouls. Renseignements au 05 65 44 69 27 ou sur le site Internet : www.terramemoria.fr**

37^e édition des 100 km de Millau

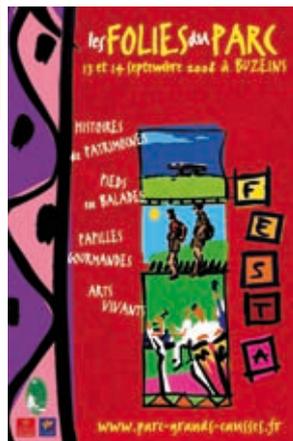
1 800 participants attendus le 27 septembre

1 800 coureurs à pied son attendus, le samedi 27 septembre, au départ de Millau pour la 37^e édition des 100 km. Organisée par le SOM Athlétisme, cette grande messe de la course à pied proposera en fait deux parcours. Un marathon (42 km) qui passera par Aguessac, Le Rozier, La Cresse, Paulhe avant le retour à Millau. Et les fameux 100 km qui, après un passage sous le Viaduc de Millau, emmènera les coureurs à

Saint-Georges-de-Luzençon, Saint-Rome-de-Cernon, Tiergues et Saint-Affrique avant de revenir sur Millau.

➤ **Inscriptions auprès de l'Office de tourisme de Millau au 05 65 60 02 42 ou par mail à : contact@ot-millau.fr (tarifs préférentiels pour les inscriptions antérieures à la dernière semaine). Site Internet : www.100kmdemillau.com**

Les 13 et 14 septembre à Buzéins

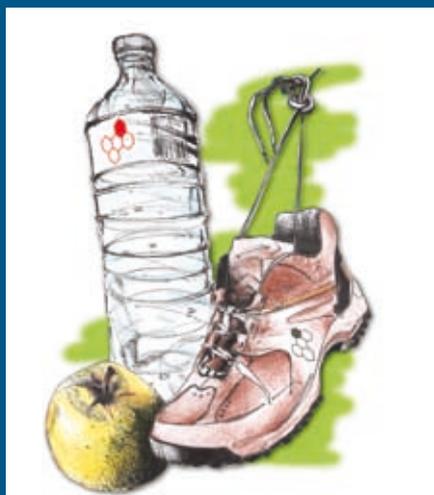


Première grande fête du Parc Naturel Régional des Grands Causses

Près de 25 associations participeront, les 13 et 14 septembre à Buzéins, à la première grande fête organisée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

L'occasion de découvrir toute la richesse et la diversité du patrimoine historique, culturel, naturel et architectural du territoire.

➤ **Programme complet sur le site www.parc-grands-causses.fr**



Le dimanche 5 octobre à Sainte-Radegonde

28^e édition de la Marche de la Mutualité

Organisée par l'UDSMA en partenariat avec la commune de Sainte-Radegonde, les Coureurs de fond de Rodez, l'Association Loisirs Omnisports Aveyron et la Mutualité française Midi-Pyrénées, la traditionnelle Marche de la Mutualité se tiendra le dimanche 5 octobre à Sainte-Radegonde. Le départ de cette 28^e édition sera donné à 10 h. Deux circuits principaux sont au programme : un de 6 km, facile et accessible aux

handi-sportifs ; un autre, plus difficile, de 13 km. Un troisième parcours, tracé au cœur du village, sera réservé aux personnes à mobilité réduite. À l'arrivée à la mi-journée, un casse-croûte est offert aux participants.

➤ **Inscriptions avant le 26 septembre au 05 65 73 59 06 ou par mail à : comm@udsma.tm.fr**

Les 20 et 21 septembre

Les journées européennes du patrimoine

Organisée sur le thème "Patrimoine et création", l'édition 2008 des journées européennes du patrimoine passera, cette année encore, par l'Aveyron. Des animations sont prévues au Musée du Rouergue, sur les sites de Salles-la-Source (samedi de 14 h à 18 h et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h) et d'Espalion (dimanche de 14 h à 18 h), mais aussi à la galerie Sainte-

Catherine et à la chapelle Parayre. Sur ces deux derniers sites ruthénois, il sera ainsi possible de découvrir l'exposition "Leçons des ténèbres" de l'artiste peintre aveyronnais Michel Cure.

➤ **Renseignements auprès de la Mission Départementale de la Culture au 05 65 73 80 63 ou au 05 65 67 28 96.**

Du 4 au 26 octobre à Rodez, Villefranche et Decazeville

Les Photofolies soufflent leurs vingt bougies

Trois semaines durant, du 4 au 26 octobre, Rodez (Galerie Sainte-Catherine, ancienne CCI, La Menuiserie, Galerie Foch, Galerie L'ivre d'Arts, École de Musique), Villefranche-de-Rouergue (Atelier Blanc) et Decazeville (Galerie Jean-Ségalat) accueilleront la XX^e édition des Photofolies. À l'initiative de son président Jean Cazelles,

l'association Photofolies 12 et ses partenaires, dont le Conseil général, proposent une série d'expositions sur le thème "Repères".

➤ **Renseignements et programme complet auprès de Jean Cazelles au 05 65 63 55 03 ou au 06 17 28 57 23.**

Du 6 au 28 septembre

Deuxième édition du "Festenol de la Musa"

Organisé à l'initiative de 4 associations (La Terrasse des Grands Causses, Lo Grelh, Les Amis de la bibliothèque et Le Paissel), "Lo Festenol de la Musa" fait son retour dans le Sud Aveyron. Du 6 au 28 septembre, les territoires de Castelnau Pégayrolles, Monjaux, Le Viala-du-Tarn et Saint-Rome de Tarn vivront au rythme de nombreuses animations (projections de films en occitan, chants troubadours, danses, chorale d'enfants, salon du livre, marché paysan, divertissements...). Cette manifestation, qui fête cette année sa deuxième édition, bénéficie du soutien, notamment, du Conseil général.

➤ **Renseignements au 05 65 58 19 82.**

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N. 1156-5527

Édité par le Conseil général, Service Communication

Directeur de publication : Renée-Claude Coussergues

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil général de l'Aveyron,
Gilles Tordjeman, Christian Bousquet

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

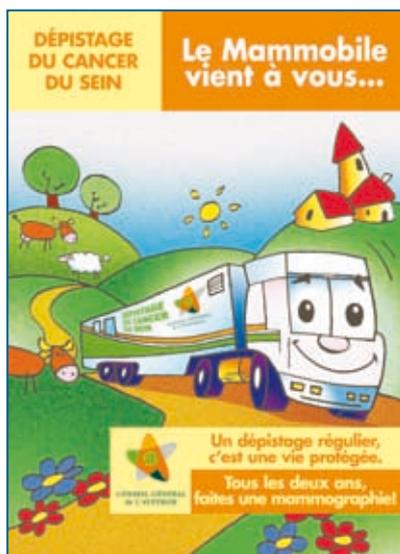
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- de **Saint-Geniez d'Olt** du **11 au 23 Septembre**
 - de **Cornus** du **26 au 30 Septembre**
 - de **La Cavalerie** du **2 au 3 Octobre**
 - de **Saint-Jean de Bruel** du **7 au 9 Octobre**
 - de **Saint-Rome de Tarn** du **13 au 15 Octobre**
- pour prendre rendez-vous : 05 65 73 30 35 (service mammobile)**